



Communiqué de presse

Bordeaux, le 11 mars 2026

Garde nationale : le CHU de Bordeaux renforce son engagement citoyen en faveur des réservistes des ministères des Armées et des Anciens combattants et de l'Intérieur

Vincent-Nicolas Delpech, directeur général du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, et le Général de brigade Antoine de Boisanger, Secrétaire général adjoint de la Garde nationale, ont signé, le 10 mars 2026, une convention de soutien aux politiques de réserve opérationnelle avec le ministère des Armées et des Anciens combattants et le ministère de l'Intérieur. Cette signature a eu lieu au sein de l'Hôtel du Quartier Général à Bordeaux où le général Stéphane Groën, officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, a reçu les signataires et les réservistes.

La réserve opérationnelle rassemble des citoyens français issus de la société civile qui consacrent une partie de leur temps, personnel, professionnel ou étudiant, à la défense de la Nation. Par cette convention, le CHU de Bordeaux, 1^{er} employeur de la région Nouvelle-Aquitaine avec plus de 15 700 professionnels, affirme son engagement concret en faveur de ses collaborateurs réservistes et renforce son rôle d'acteur public engagé au service de l'intérêt général et de l'esprit de Défense.

« En tant qu'acteur majeur du service public en Nouvelle-Aquitaine, et 1^{er} employeur de la région, le CHU de Bordeaux a à cœur d'accompagner l'engagement de ses collaborateurs au service de la collectivité. Soutenir les réservistes, c'est reconnaître la valeur de leur engagement et contribuer aussi à promouvoir l'esprit de défense et la cohésion nationale. » a déclaré Vincent-Nicolas Delpech, directeur général du CHU de Bordeaux.

Un dispositif plus favorable que la réglementation

Le CHU de Bordeaux compte aujourd'hui environ 40 collaborateurs engagés dans la réserve opérationnelle (militaire ou policière). La convention signée prévoit des dispositions plus favorables que celles prévues par la réglementation, notamment :

- 15 jours ouvrés d'autorisation d'absence de plein droit par an pour les militaires réservistes (contre 10 jours prévus par les textes)

- Un délai de préavis harmonisé à 4 semaines, garantissant à la fois la disponibilité des réservistes et l'anticipation nécessaire à la continuité du service public hospitalier
- Un examen individualisé des demandes liées à la clause de réactivité, permettant de concilier besoins opérationnels et exigences hospitalières
- La désignation d'un référent "garde nationale" au sein de la direction des ressources humaines

Ces mesures traduisent la volonté du CHU de faciliter concrètement l'engagement de ses professionnels, tout en assurant la qualité et la sécurité des soins.

Le CHU de Bordeaux peut désormais utiliser la marque « Partenaire de la Défense réserve militaire », valorisant publiquement son engagement.

Un engagement cohérent avec la politique de RSE du CHU

Établissement public de santé, le CHU de Bordeaux partage avec les forces armées et de sécurité intérieure des valeurs communes :

- engagement au service de la population
- gestion de situations de crise
- continuité du service public
- esprit d'équipe et sens du devoir

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la politique de responsabilité sociétale (RSE) du CHU, en renforçant le lien entre la Nation et ses institutions publiques. Il vient également consolider les coopérations existantes avec les hôpitaux du service de santé des armées.

La réserve opérationnelle constitue un outil essentiel de résilience nationale, mobilisable en cas de crise majeure (catastrophe naturelle, crise sanitaire, menace grave). En formalisant ce soutien, le CHU de Bordeaux confirme sa volonté d'accompagner ses agents engagés et de contribuer à la solidarité nationale.

Contact presse CHU de Bordeaux – 05 56 79 61 14 / communication@chu-bordeaux.fr

A propos du CHU de Bordeaux

Acteur de référence du paysage hospitalier, universitaire et scientifique, le CHU de Bordeaux conjugue soins, formation, enseignement et recherche au plus haut niveau. Établissement de recours et centre d'innovation, il développe une offre de soins hautement spécialisée couvrant l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales de court séjour, adossée à un plateau technique de pointe.

Premier employeur de Nouvelle-Aquitaine avec plus de 15 700 professionnels, dont 1 600 médecins, le CHU de Bordeaux est implanté sur quatre sites hospitaliers – Pellegrin et Saint-André à Bordeaux, Haut-Lévêque et Xavier-Arnoz à Pessac – qui accueillent de nombreux pôles d'excellence en soins, enseignement et recherche. La recherche constitue un pilier majeur de son projet institutionnel, avec près de 2 800 projets en cours impliquant environ 18 000 patients. Le CHU abrite deux instituts hospitalo-universitaires (IHU) – Liryc, dédié aux maladies du rythme cardiaque, et VBHI, consacré à la santé vasculaire cérébrale – ainsi que quatre RHU, renforçant son positionnement national et international en matière d'innovation en santé.

Engagé dans un vaste programme de réhabilitation et de construction du Nouveau CHU, le CHU de Bordeaux investit 1,4 milliard d'euros pour transformer ses infrastructures, intégrer les technologies de demain et offrir des conditions d'accueil, de prise en charge et de travail toujours plus performantes. Chaque année, il accompagne plus d'un million de patients, avec plus de 300 000 séjours, 810 000 consultations externes et près de 140 000 passages aux urgences.